

septembre 2013

BULLETIN D'INFORMATION

A.D.E.P.R.A.



Responsable de rédaction : *BIRTEL Helmut*
Association de Défense de l'Environnement
de Petite-Rosselle et Autours
75 avenue de Schoeneck -- 57540 Petite-Rosselle

**Election du Comité de l'ADEPRA
Assemblée Générale du 20 mars 2013**

Liste du Comité 2013

FONCTION	NOM PRENOM	FONCTION	NOM PRENOM
Président :	LANG Jean	<u>Assesseurs :</u>	STARE Charles
Vice-président :	AUBERTIN Gérard	//////////	SAINT PE André
Vice-Président:	BIRTEL Helmut	//////////	SCHMITT Serge
Vice- Présidente :	TILLY Edeltraut	//////////	OSTROGORSKI Henry
Trésorière :	PRZEWOSNY Helga	//////////	SCHIRRA Sonia
Secrétaire :	SCHAFFRATH Arlette	//////////	SCHIRRA Ernest
Secrétaire adjointe	SAINT PE Liliane		
<u>Assesseurs :</u> //////////	BIRTEL Liliane		
//////////	KUHN Jean Marie		

REVISEURS DE CAISSE	NOM PRENOM
	JANSEM Christine
	LANG Liliane



SOMMAIRE

- Nouveau comité de l'ADEPRA
- Editorial Vivre en Société
- Action déchets verts – suite
- Gestion de l'eau
- Animations Estivales
- Berges de la Rosselle
- Transition Energétique
- Gaz de Schiste – Gaz de Houille

Mardi 20 août, l'humanité entre en période de "dette écologique"

Il n'aura fallu à l'humanité qu'un peu moins de huit mois, 232 jours exactement, pour consommer toutes les ressources que la planète peut produire en un an. Le mardi 20 août correspond au « jour du dépassement planétaire » selon l'organisation non gouvernementale Global Footprint Network (GFN), qui calcule chaque année ce « jour triste et solennel ». Principaux responsables de ces dégâts: Le rejet massif de CO2 et la surexploitation des milieux naturel.

Les modèles de la mondialisation

*Quand l'insouciance et gaspillage
remplacent la solidarité, le partage et la
fraternité entre les peuples !*



Vivre en société Citoyenneté – civisme – protection de l'environnement

EDITORIAL

Nous utilisons ces termes sans trop nous soucier de leurs véritables implications.

La citoyenneté est conférée aux habitants vivant dans une même cité, et par extension, d'un pays (citoyens).

Vivre en société implique l'acceptation de règles, qui permettent de vivre en harmonie dans la cité, dans le pays, c'est le consensus permanent entre le tolérable et.

l'inacceptable, c'est le respect de l'autre et la solidarité.. c'est

l'application d'une maxime simple:

« Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse. »

Un environnement à préserver.

Tributaires de notre environnement, nous avons le devoir de le défendre et de le protéger. On ne peut pas le faire tout seul, c'est donc collectivement qu'il nous appartient de lutter et d'agir dans ce sens.

L'efficacité passe d'abord par une prise de conscience. On ne peut pas se contenter de donner des conseils pour

qu'une route soit propre, il faut commencer par balayer devant sa porte. Il faut commencer la lutte pour préserver la nature, et la protection de notre environnement immédiat ne peut pas se suffire à elle-même. La Nature nous permet de vivre, il faut la protéger.

L'inter dépendance.

Nous dépendons de la Nature et la Nature dépend de nos activités. Ne pas en

tenir compte, conduit à des dérèglements et à des catastrophes.

Les activités humaines et les pollutions qu'ils engendrent, sont

en très grande partie responsables de la dégradation permanente de la

Nature : -- pollution des sols

– pollution de l'eau – pollution de

l'air –réchauffement climatique ... sont en train de détruire la Nature

NE RESTONS PLUS DE SIMPLES SPECTATEURS, IL EST URGENT DE DEVENIR LES ACTEURS DE NOTRE AVENIR ET DE CELUI DE NOS ENFANTS !!

« Il ne faut jamais baisser les bras, sinon on risque de regretter de les avoir baissés 5 minutes avant le miracle » (citation chinoise)



Avant



Après ?



et lui, comment vivra il ?

EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU DEPUIS 2007 COMMUNE DE FORBACH

○ Pour une consommation ~ 50 m³/an, le coût total du m³ d'eau a atteint en avril 2013 son niveau le plus élevé depuis 2007 (5,893 euros contre 5,031 euros début 2007), soit une augmentation de 17,13% (2,85% par an).

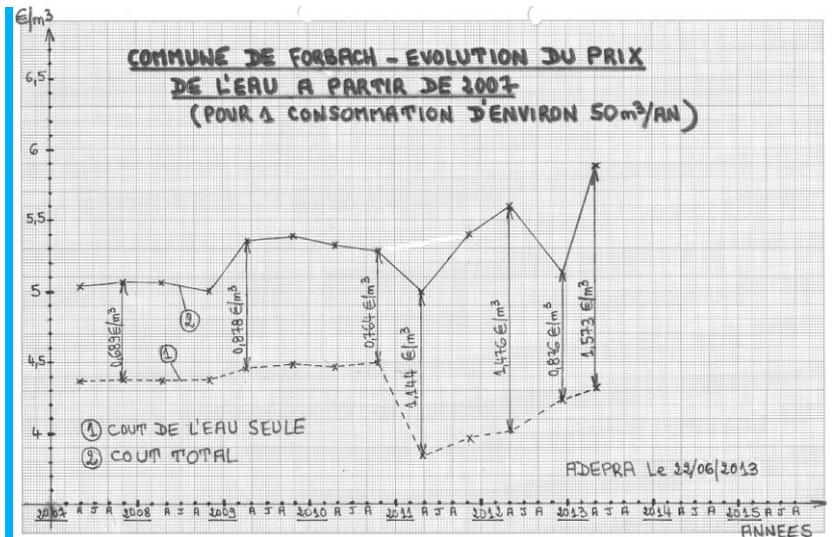
○ Entre mars 2011 et avril 2013 le coût total du m³ est passé de 4,984 à 5,893 euros, soit une augmentation de 18,24% (9,12% par an).

○ Pendant la même période le prix du m³ d'eau seul est passé de 3,84 à 4,32 euros, soit une augmentation de 12,5% (6,25% par an).

Ces augmentations apparaissent anormalement élevées.

Elles méritent des éclaircissements que nous ne manquerons pas de demander aux élus qui ont fait le choix de redonner en 2011 à VEOLIA une délégation de services publics pour la gestion de l'eau et l'assainissement sur la durée d'un bail de 12 ans.

AFFAIRE A SUIVRE si l'on ne veut pas voir le prix de l'eau exploser dans les années à venir !



ANIMATIONS ESTIVALES 2013



Quel est l'endroit le plus agréable en été quand il fait chaud ? A l'évidence c'est la piscine

Comme chaque année, L'ADEPRA, dans le cadre des animations estivales organisées par l'OMSC, emmène les jeunes à la piscine de Sarreguemines. C'est toujours une animation très appréciée par les enfants qui peuvent s'y ébattre dans les différents bassins de cette piscine ludique, rivière extérieure à courant, petits bassins avec jacuzzi, grands bassins intérieurs et externe, et à ne pas oublier, le toboggan. Pour reprendre quelques forces, après autant d'activités qui leurs ont permis de se dépenser, un goûter pris en commun fut le bienvenu.

L'ADEPRA estime que la piscine est un excellent endroit pour apprendre à vivre en société: Partage de l'espace, respect des autres et des règles. propreté. etc...

Le débat régional sur la transition énergétique s'est déroulé en Lorraine du 22 février au 14 juin 2013 dans le cadre d'un processus nouveau proposé par l'Etat, à savoir un débat national régionalisé, ouvert à tous et ayant vocation à discuter des changements que notre société devra opérer afin d'aller vers une économie décarbonée répondant aux enjeux planétaires de changement climatique, de solidarité, et aux enjeux nationaux d'indépendance énergétique, de santé ou encore de lutte contre la précarité énergétique.



Au niveau lorrain, l'ouverture du débat a coïncidé avec l'approbation du Schéma Régional Climat Air Energies (SRCAE), véritable document d'orientations partagées à 10 ans.

Le Conseil Régional, organisateur du débat lorrain, a fait le choix d'utiliser ce processus pour faire connaître les orientations de SRCAE et discuter ouvertement des solutions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par le schéma.

Le débat régional s'est articulé autour, d'une part, des réunions organisées par le Conseil Régional en partenariat avec l'ADEME agence professionnelles, d'entreprises et d'associations. Il convient de souligner l'investissement du monde associatif et d'autre part, d'initiatives de collectivités, d'organisations de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et des territoires volontaires, de la fédération Mirabel-Lorraine Environnement, dont l'ADEPRA est adhérente, et qui a co-organisé plusieurs événements et a procédé à une enquête auprès de 700 citoyens en partenariat avec le Pays Barrois. L'ADEPRA a participé aux différentes réunions et discussions proposées, dont la réunion de synthèse du 14 juin.

RESUME DES PRIORITES ET DES ENJEUX DU SRCAE :

- Consommer moins en faisant évoluer les comportements, en améliorant l'isolation des bâtiments et en faisant évoluer les pratiques de déplacement.

- Produire mieux en augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, en améliorant la performance des systèmes de chauffage ou de rafraîchissement, en améliorant la performance énergétique et l'efficacité des process agricoles et industriels et en améliorant la qualité de l'air.

- S'adapter au changement climatique en construisant et aménageant durablement, en préservant les ressources naturelles et en anticipant et en gérant.

EN CONCLUSION, on peut affirmer que la transition énergétique doit obligatoirement se faire pour assurer la survie des générations futures. L'ère du nucléaire et des énergies fossiles va progressivement décliner et disparaître.

On peut simplement regretter que ces débats soient intervenus alors que tout était déjà décidé. Alors peut-on encore parler de débat ?

ENERGIES NOUVELLES



• **Projet de création d'une Contribution Climat-Energie**

La Contribution Climat-Energie peut constituer un **bon levier dans le processus de transition énergétique**. Mais cela suppose quelques conditions :

- elle ne doit pas être une taxe supplémentaire, mais un dispositif fiscal globalement neutre visant à verdir la fiscalité sans l'alourdir,
- elle doit avoir pour effet de modifier les comportements et de soutenir la transition énergétique,
- elle doit fixer des barèmes volontaristes, afin de ne pas se limiter à un effet d'annonce

ACTION DECHETS VERTS A FORBACH – SUITE

L'année 2013 a été riche en rebondissements. En 2012, et suite à notre sollicitation, un essai de collecte des déchets verts sur 8 emplacements du quartier du Bruch a été mené par la municipalité. Cet essai a montré que certaines zones de dépôt étaient utilisées de façon anarchique pour y déposer également d'autres ordures, et souvent par des personnes ne résidant pas le quartier. L'opération a toutefois rencontré un franc succès puisque de juin à septembre, 110 tonnes de déchets verts ont été collectés.

Fort de ce constat, et lors d'une entrevue avec Mr Laurent KALINOWSKI le 30 novembre 2012, nous avons conjointement décidé de s'orienter plutôt vers une collecte en porte à porte à partir de 2013. Pour effectuer le ramassage, la municipalité proposait l'utilisation de sacs transparents. Cette solution nécessitant l'achat permanent de sacs consommables, nous avons suggéré une alternative moins coûteuse et plus facile à mettre en œuvre: L'utilisation d'une poubelle de 240 litres identique à celle utilisée pour le tri multiflux.

Par lettre datée du 05 mars 2013 et sans aucune consultation préalable de l'ADEPRA, la Mairie adresse un questionnaire aux 2880 foyers pavillonnaires de Forbach, leur demandant s'ils étaient favorables ou non à la collecte au porte à porte des déchets verts, avec acquisition à leur charge de sacs de 60 litres au prix de 4,50 euros les 20 sacs. La possibilité d'avoir recours à une poubelle n'y était pas mentionnée.

Le 27 mars 2013 nous adressons une lettre ouverte à Mr Laurent KALINOWSKI :

- Pour lui faire part de notre surprise de l'avoir vu prendre une telle décision, sans nous avoir consulté, alors que nous avons convenu d'un partenariat entre nous, et tel qu'il avait été convenu, le moyen de collecte le plus approprié.

- Le 11 avril nous demandons une nouvelle entrevue à Mr KALINOWSKI, afin de définir Les conditions d'optimisation de la collecte.

-- Le 5 juillet Mr Helmut BIRTEL, représentant l'ADEPRA, est reçu en Mairie par MM KALINOWSKI et TEULATIN.

- Pour lui signifier que pour l'ADEPRA la solution de collecte par sacs payables est une mauvaise solution car elle implique une

nouvelle contribution financière d'une partie des habitants ;

- Pour lui faire une nouvelle proposition: Celle d'utiliser tout simplement pour la



collecte des déchets verts notre poubelle actuelle de 240 litres utilisée 1 jour par semaine pour la collecte Multiflux, et donc disponible 4 jours par semaine. Contrairement à l'utilisation de sacs à acheter, cette solution ne coûterait rien aux habitants et serait très facile d'utilisation.

En résumé :

- La solution de collecte par poubelle n'a pas été retenue car le SYDEME s'opposerait catégoriquement au déversement de déchets verts collectés par poubelle, du fait qu'une pollution possible avec des produits impropres non visibles (terres, plastiques) risquerait de poser des problèmes d'optimisation au niveau de la méthanisation.

L'ADEPRA a rappelé, qu'au moment de l'étude préliminaire d'évaluation des besoins sur le centre de méthanisation des fermentescibles, une solution complémentaire pour les déchets verts avait été jugée nécessaire avec une proposition de deux centres de compostage dont un sur la zone de Forbach

Nous considérons que la solution d'un centre de compostage avec récupération du méthane, serait une source de valorisation complémentaire.

Cela permettrait, aussi, de trouver une solution appropriée et réglementaire pour les déchets verts issus des coupes et tontes des communes.

Mr KALINOWSKI y est pleinement favorable et s'engage à prendre contact avec les Maires de la Communauté d'Agglomération pour aller dans ce sens.

Selon Mr KALINOWSKI, l'ADEPRA n'a pas pu être consultée sur le questionnaire du 05 mars 2013 car il fallait prendre une décision

d'urgence de démarrage de la campagne 2013 lors du conseil municipal trimestriel.

- Sur l'ensemble des réponses reçues suite au questionnaire du 05 mars 2013, seules 1/3 étaient favorables.
- Il est décidé de programmer une nouvelle réunion entre la Mairie et l'ADEPRA en septembre, pour faire le point sur l'évolution du traitement des déchets verts.

Quelques remarques :

- Il apparaît clairement que la collecte des déchets verts par sacs payables est rejetée par une majorité d'habitants. En conséquence, nous considérons qu'une optimisation du service bénéficiant à l'ensemble de la population passe par une orientation vers une collecte des déchets verts par poubelle.
- Pour y parvenir, il faut rapidement réaliser un centre de compostage sur Forbach, pourquoi pas à proximité du centre de méthanisation de Morsbach/ Marienau ?
- La réussite de la collecte des déchets verts est un enjeu considérable. En cas de



non approbation des habitants, et donc d'échec, l'ensemble du tri Multiflux risquerait d'en pâtir, car il y a fort à parier que des déchets verts se retrouveraient un peu partout (dépôts sauvages, dans les sacs verts, bleus et même oranges du tri Multiflux). Cela augmenterait les quantités de déchets à incinérer et par voie de conséquence les taxes sur le traitement des ordures ménagères.

A NOUS DE RESTER VIGILENTS

ACTION DECHETS VERTS A PETITE-ROSSELLE- SUITE

Une réunion pour faire le point sur la campagne déchets verts en 2013 s'est tenue le 16 mars avec le maire Mr Mittelberger. Il nous a été confirmé que les dispositions de l'année précédente seraient reconduites à l'identique.

Cette campagne connaît cependant ses limites :

1. Deux bennes disponibles pour quatre points de ramassage, deux fois par mois.
2. Pas assez de points de ramassage
3. Un seul camion avec élévateur pour le chargement des bennes (en panne les deux dernières semaine d'août)

Compte tenues de ces limites et afin d'améliorer le service à la population, l'ADEPRA a réitéré sa demande d'un ramassage par poubelles de 240 litres et camions bennes. Nous avons rappelé que Forbach était toujours propriétaire de deux camions bennes et qu'il était souhaitable que Rosselle et Forbach puissent s'entendre pour un ramassage en commun avec partage des frais.

Une nouvelle réunion est prévue pour fin septembre.

Déchets verts

En raison d'une panne sur un camion benne aucun ramassage ne pourra être effectué jusqu'au vendredi 30 août. Il est demandé aux administrés de ne pas déposer des déchets verts pendant cette période. Tout dépôt sur la voie publique sera verbalisé et sanctionné



Quand la plate-forme des déchets verts devient un centre de compostage ...

Les déchets verts s'accumulent sur la plate-forme et se décomposent en pleine nature. Un centre de compostage n'est vraiment plus un luxe mais devient, au contraire, une nécessité urgente

LA ROSSELLE, OBJET DE TOUTES LES POLLUTIONS

Introduction :

Après les pollutions liées à l'exploitation de la cokerie de Marienau, plus particulièrement des rejets de goudrons, la Rosselle, avait reçu la peu glorieuse distinction de rivière la plus polluée d'Europe,



Malgré l'arrêt de la cokerie de Marienau, cette pollution s'est perpétuée au fil des années, alimentée en cela par les apports de son affluent le Merle, qui charriait, lui, la pollution issue des rejets de la plate-forme chimique de Carling.

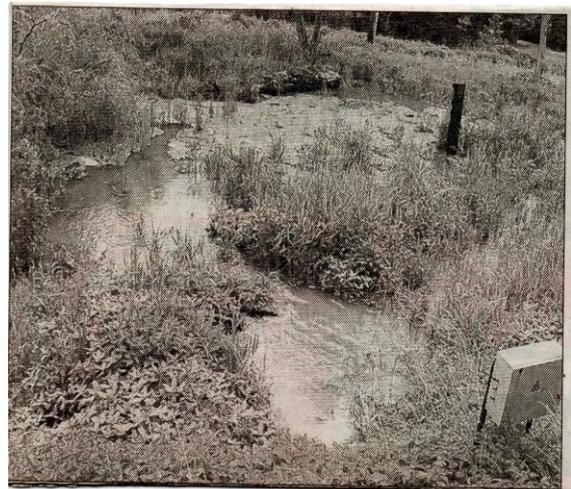
La réglementation Européenne pour l'amélioration des eaux de surface s'imposant, le Syndicat de la Rosselle a entrepris des travaux de renaturation des berges de la Rosselle. En 2012, ce fut entre la station d'épuration à Marienau et Petite-Rosselle que ces travaux, s'effectuèrent.

De la pollution industrielle à la pollution urbaine :

Une conduite de Ø 500, enterrée sous la route amène toutes les eaux usées de Petite-Rosselle vers la station d'épuration de Marienau pour y être traitées. Malgré un diamètre qui nous semblait insuffisant ainsi qu'aux riverains, pour acheminer et absorber correctement d'importants volumes d'eau en cas de forte pluie, tout aurait pu marcher correctement. On a malheureusement souvent raison trop

tôt, un affaissement de la route et par conséquence de la conduite est venu perturber la bonne marche de cette installation. Il y a une quinzaine d'année, la DDE y a fait installer un clapet de décharge pour pallier à une perte de charge et une mise sous pression de la conduite.

Cette mise sous pression provoque l'ouverture du clapet permettant à l'eau de se déverser en contrebas sur la rive. Ces eaux usées et stagnantes dégagent des odeurs nauséabondes qui incommode les riverains et entraînent une pollution de la nappe phréatique. D'autre part, cette mare permanente est devenue le lieu privilégié pour les insectes de toute nature : mouches, moustiques pouvant être des vecteurs potentiels d'infections, voir épidémies.



Lors d'une réunion publique à Petite-Rosselle en 2009, l'ADEPRA avait signalé la nécessité de faire des travaux de redressement de la route et de relèvement de la conduite des eaux usées et mis en garde les politiques sur les conséquences au moment du redémarrage des déversements lorsque les eaux minières du fond atteindraient la cote 193

Aggravation de la situation :

Les pluies abondantes du printemps ont fortement aggravé la situation et a provoqué le ras-le-bol général des riverains.

Démarrage des travaux en Juillet :



La Communauté d'Agglomération de Forbach a enfin pris la décision de faire des travaux d'importance pour remédier à cette situation. Une conduite de Ø 500 installée en contre bas de la route complétera l'ancienne conduite qui reste en place.

Démarrée en juillet, la nouvelle conduite devrait être opérationnelle en septembre 2013.



Cependant il est bien dommage de ne pas avoir coordonné l'ensemble de ces travaux avec le syndicat de la Rosselle, afin d'éviter de remuer sans cesse cette nature qui a déjà tant souffert.

Mais conformément à notre vieux proverbe local, qui dit : « faire et défaire c'est quand même travailler »

Si nous ne changeons pas nos habitudes, le **contribuable continuera toujours à payer.**

Reste le problème de la zone souillée qui doit également trouver une solution de dépollution. L'ADEPRA continuera à demander que l'ensemble de ces travaux intègrent la dépollution nécessaire de cette zone.

Premier disfonctionnement

Mise en service de la nouvelle conduite Ø 500 le mercredi 28 août 2013

Premières pluies orageuses, samedi 7 septembre + mise sous pression de la conduite avec conséquences : = arrachement et soulèvement du couvercle du 1^{er} anneau en béton du regard le plus proche de la route libérant ainsi la suppression du débit vers la Rosselle (écoulement constaté sur une période de plusieurs heures) Nous avons émis des réserves sur l'efficacité de ces travaux que nous considérons comme probablement insuffisant. Force est de constater que l'essai réel nous a donné raison. Des explications s'imposent, nous les demanderons au président de la Communauté d'Agglomération de Forbach.

Leçon de civisme



Le civisme à la française ...



Le civisme à l'allemande...

GAZ DE SCHISTE



Le gaz de schiste ne fait pas baisser les prix aux Etats-Unis

Un argument souvent avancé par les partisans de l'exploitation du gaz de schiste est qu'elle ferait baisser le prix de l'énergie. Mais l'étude attentive du cas des états-unien montre que cette assertion est très discutable.

Faut-il ou non exploiter le gaz de schiste ? L'argument du prix de l'énergie est souvent avancé pour répondre positivement à cette question. L'exploitation du gaz de schiste permettrait de réduire la précarité énergétique et de rendre les entreprises françaises plus compétitives. Les États-Unis sont généralement cités comme une preuve de cette affirmation

Une baisse du prix du gaz, mais au seul profit des industriels

Il est difficile de mettre un chiffre sur cette baisse compte-tenu de la volatilité élevée, mais pour fixer un ordre de grandeur, on peut retenir

que, entre 2009 et 2012, le gaz a été en moyenne 30% moins cher qu'entre 2001 et 2007.

Intéressons-nous maintenant au prix du gaz à la consommation et non à la production. On s'aperçoit que la baisse

des cours constatée depuis 2009 n'a pas profité de la même façon à tout le monde :

Cette baisse a été parfaitement répercutée sur la facture des industriels mais

beaucoup moins, évidemment, sur celle des particuliers : les prix résidentiels ont même légèrement augmentés



Les nuisances engendrées par l'exploitation du gaz de schiste

Point de vue d'un expert géologue

Risque chimique ou sismique

L'étude comparative effectuée par un expert géologue aborde le point sur les risques industriels associés. Concernant l'exploitation d'hydrocarbures, "les risques viennent surtout de désordres hydrogéologiques profonds [risque de contamination des nappes phréatiques], de l'injection de

divers produits chimiques potentiellement polluants et du risque de fuites non contrôlées du gaz", explique le géologue. Par ailleurs, il considère que "du point de vue du droit de l'environnement, le massif rocheux modifié pourrait être traité comme un déchet minier souterrain après la période d'exploitation du gaz de schistes". Par contre, il qualifie de "démésurés" les risques sismiques invoqués par certains

DÉVASTATION DES PAYSAGES, AIR EMPOISONNÉ



Alors quelle est selon moi la plus grande menace pour les humains liés à l'exploitation des gisements non conventionnels de gaz naturel à partir des formations schisteuses à travers le monde ? Et si je voulais être plus précis en tant qu'ingénieur, à proprement parler, quelle est la plus grande menace que constituent ces champs d'exploitation percés par une multitude de forages, à l'aide de gros volumes de fracturations hydrauliques et de longs forages latéraux ?

Finalement c'est là que réside le problème. C'est parce que cette activité hautement industrielle occupe beaucoup d'espace, une activité qui implique bien plus que forer le puits; fracturer la roche, connecter le pipeline

et on s'en va, une activité qui nécessite bien plus de terrains à défricher, beaucoup de forêts et de champs à dévaster.

Il y a la nécessité de construire des milliers de kilomètres de pipelines qui engendrent à nouveau la destruction de forêts et de champs. Il y a également la nécessité de construire de nombreuses stations de compression, ces installations industrielles qui compriment le gaz pour leur transport par gazoducs et qui brûlent d'énormes quantités de gazole. Elles sont très bruyantes et émettent du CO₂ dans l'atmosphère.

Puis, il y a la construction de fosses à déchets et bassins d'eau douce qui là encore nécessitent de gros travaux de génie impactant, du matériel de construction lourd, et engendrent des émanations gazeuses produites par les déchets dans les bassins de rétention ainsi qu'un énorme trafic de circulation de poids lourds, ce qui entraîne à nouveau la combustion de grandes quantités de gazole, l'augmentation des dégâts sur les routes et les ponts ainsi qu'un risque accru pour la circulation au milieu de ce trafic de poids lourds.

Principaux risques et impacts

Risques accidentels liés au méthane

- Fuites sur installations de surface (canalisations, compresseurs...)
- Migration non maîtrisée en souterrain

Impacts environnementaux

- Impacts sur les compartiments du milieu environnant (eau, air, sol)
- Risques sanitaires
- Impacts sur les écosystèmes, contribution gaz à effet de serre...

Nuisances associées au déploiement de la filière

- Trafic, nuisances sonores
- Usage du sol
- Sismicité induite, feux souterrains, subsidence
- ...

VUE PANORAMIQUE DE PETITE-ROSSELLE



AU FIL DES SAISONS : L'AUTOMNE



L'automne est bientôt au rendez vous et avec lui commence la cueillette des champignons. Agréables à voir et à consommer ces derniers peuvent, cependant, se révéler toxiques donc dangereux. Pour cela, il y a des règles simples à respecter :

- ***Bien connaître les champignons comestibles (ne pas prendre ceux dont on n'est pas sûr)***
- ***En cas de doutes, faire contrôler votre cueillette par un spécialiste ou le Pharmacien.***

BULLETIN D'ADHESION POUR L'ANNEE 2013

(Uniquement pour les nouveaux adhérents 2013)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Cotisation annuelle : 12 Euros

Bulletin à envoyer avec chèque libellé au nom de l'ADEPRA à l'adresse ci-dessous :

**ADEPRA – Association de Défense de l'Environnement de Petite-Rosselle et Alentours
75 avenue de Schoeneck 57540 Petite-Rosselle -- tél. 03.87.85.89.47**